

Le baron de Renti, qui avait le titre de fondateur de ces sociétés, ne survécut pas longtemps à leur installation. Né en 1611, au château de Beni, dans le diocèse de Bayeux, il fut successivement élève du collège de Navarre et de celui des jésuites de Caen. Il s'y rendit très-habile dans les mathématiques et la gymnastique ; mais sa vocation l'appelant à la vie religieuse, il résolut d'entrer dans l'ordre des Chartreux. Ses parents combattirent ce dessein, et lui firent épouser la fille du comte de Granville. Il entreprit alors de parcourir la carrière militaire, et servit dans les guerres de Lorraine, avec une distinction qui lui valut les éloges de Louis XIII. Cependant il soupirait toujours après une vie pénitente, et il se démit de ces emplois, pour se consacrer aux bonnes œuvres. Ses austérités avancèrent sa mort, qui eut lieu le 16 avril 1649, dans sa 37^e année. L'église de Citré, au diocèse de Soissons, reçut sa dépouille mortelle (1).

Michel Buch lui survécut, et quoique très-âgé, il accomplit à pied le voyage de Toulouse, où l'appelait une affaire importante, relative aux nouvelles confréries. Il fit aussi plusieurs fois, et toujours à pied, le voyage de Soissons, et mourut d'une maladie de cœur le 9 juin 1666.

Il existait à Paris deux confréries de cordonniers et une de tailleurs. Les uns et les autres avaient le même habillement de couleur tannée, et qui consistait dans une espèce de soutane descendant jusqu'aux genoux, un manteau de même longueur, une culotte courte, un rabat, un chapeau à larges bords et des cheveux longs (2). Leurs exercices s'accomplissaient en commun ; ils se levaient le matin à cinq heures, faisaient d'abord la prière, ensuite allaient au travail, pendant lequel, à la sonnerie de l'heure, le supérieur prononçait en langue vulgaire une courte oraison, et quand il en donnait l'ordre on partait pour entendre

(1) La prompte installation de communautés ouvrières à Soissons, et l'inhumation du baron de Renti, au sein de ce diocèse, sont probablement dues à la tradition du séjour et du martyre des saints Crépin et Crépinien dans la susdite ville.

(2) Ce costume est gravé, dans l'Histoire des ordres religieux d'Hélyot.